



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 24 AVRIL 2023

~~Monsieur Christian Badot, Monsieur Philippe Mattart, Madame Christine Bodart, Madame Martine Dieudonne-Olivier, Monsieur Hugues Doumont, Madame Nathalie Elsen, None Natacha François, Monsieur Kévin Goosens, Madame Florence Halleux, Madame Caroline Lomba, Monsieur Damien Louis, Madame Cassandra Luongo, Monsieur Christian Mattart, Madame Marie-Christine Mauguit, Monsieur Philippe Rasquin, Monsieur Eddy Sartori, Madame Marie-Luce Seressia, Monsieur Etienne Sermon, Madame Rose Simon-Castellan, Monsieur Jawad Tafrata, Madame Françoise Tarpataki, Madame Gwendoline Williquet, Conseillers;~~
~~Monsieur Benjamin Costantini, Monsieur Vincent Sampaoli, Monsieur Guy Havelange, Madame Françoise Leonard, Madame Elisabeth Malisoux, Échevins;~~
~~Madame Sandrine Cruspin, Présidente du CPAS;~~
~~Monsieur Claude Eerdeken, Bourgmestre;~~
~~Monsieur Ronald Gossiaux, Directeur général~~
Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

2. OBJET : UVCW - Invitation Assemblée générale annuelle et colloque "Blues des Elus" - Mardi 23 mai 2023

Le Conseil communal,

En séance publique,

Vu les articles L1122-20, L1122-26 § 1^{er}, L1122-30, L1523-12 § 1^{er} et § 1/1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) ;

Vu le courrier du 12 avril 2023 de l'Union des Villes et Communes de Wallonie annonçant la tenue d'une Assemblée générale annuelle le mardi 23 mai 2023 à 9h, dans les locaux de La Bourse, Place d'Armes, 5000 NAMUR ;

Vu l'ordre du jour de cette Assemblée, lequel comporte les points suivants :

- Rapport d'activités - Coup d'oeil sur l'année communale 2022
- Approbation des comptes 2022 et du rapport de gestion
- Budget 2023
- Remplacement d'Administrateurs
- Erratum Procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2022
- Modifications statutaires

Vu la documentation relative à ces points ;

Sur la proposition du Collège communal,

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1er

Un mandat de vote est donné au représentant prédésigné pour chaque point porté à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 23 mai 2023 :

Rapport d'activités

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré au délégué communal : **positif**

Approbation des comptes 2022 et du rapport de gestion

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré au délégué communal : **positif**

Budget 2023

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré au délégué communal : **positif**

Remplacement d'Administrateurs

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré au délégué communal : **positif**

Erratum Procès-verbal de l'Assemblée générale du 8 juin 2022

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré au délégué communal : **positif**

Modifications statutaires

Résultat du vote : 23 OUI – 0 NON – 0 abstention

Mandat de vote délivré au délégué communal : **positif**

Article 2

L'attention du délégué communal est attirée sur les dispositions de l'article L1523-12 § 1er du Code de la démocratie locale et de la décentralisation suivant lesquelles Monsieur EERDEKENS est tenu de rapporter à l'Assemblée générale la proportion des votes intervenus au sein du Conseil communal sur chaque point à l'ordre du jour.

Ce vote est valable pour l'Assemblée générale ordinaire programmée le 23 mai 2023, ainsi que pour toute autre Assemblée générale ultérieure, avec les mêmes points à l'ordre du jour, si celle du 23 mai 2023 ne devait pas se trouver en nombre qualifié pour siéger.

Article 3

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à l'UVCW ainsi qu'à Monsieur EERDEKENS.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

(s) Ronald GOSSIAUX

(s) Philippe RASQUIN

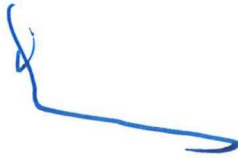
Pour extrait conforme,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX

Claude EERDEKENS



Ronald Gossiaux

Claude Eerdeken